



Délégation CGT au CESEC. Déclaration lors de la séance plénière du 3 novembre 2020

Bastia, le 3 novembre 2020

Desserte maritime. L'aveuglement idéologique et le renoncement politique conduisent notre service public des transports à sa disparition. Sans une réaction et un changement de Cap radical, la Corse en paiera un lourd prix social et économique.

Le rapport du Président de l'Exécutif, malgré son intervention finale et ses engagements pris devant l'Assemblée le 25 septembre dernier afin d'imposer un schéma durable et pérenne, avec une Délégation de Service Public sur le même périmètre et niveau structurel de desserte des transports maritimes des 5 ports de Haute Corse et Corse du Sud, fret et passagers, dans un cadre développement durable pour la Corse avec des navires écologiques, n'est plus à l'ordre du jour.

Il ne le sera pas plus en 2021 suite à la réunion interministérielle qui s'est déroulée à Paris la semaine suivante.

Pire, la délibération proposée lors de la dernière séance pour reconduire les conventions actuelles du Service Public maritime de continuité territoriale pour 12 mois, de gré à gré sans nouvel appel d'offres, est abandonnée au profit d'une nouvelle mise en concurrence des compagnies maritimes, ligne par ligne, sur injonction de Bruxelles et des services de l'État.

Sans doute le temps de passer les élections aussi bien régionales que nationales, et de préparer une nouvelle phase de libéralisation du secteur des transports avec la volonté affichée de la Commission Européenne de s'entendre avec les États ou les collectivités locales qui en ont les pouvoirs par transfert de compétences, comme la Corse. **Cela afin de sortir du système national de la Délégation de Service Public sous 3 ans, et d'étendre le modèle européen des OSP au profit des compagnies sous pavillon étranger qui pratiquent la précarité et le dumping social et fiscal pour le seul profit de leurs dirigeants, au détriment de l'intérêt général.**

Cela laissera aussi sans doute le temps aux dirigeants de Corsica Linea et de La Méridionale, en grande difficulté économique, de réduire leurs activités et leurs personnels, plutôt que de les soutenir au bénéfice du Service Public et de toute une filière industrielle constituant plus de 2000 emplois et une centaine d'entreprises sous-traitantes et fournisseurs pour un chiffre d'affaires global estimé à 340 Millions d'euros.

Ainsi en période grave de crise sanitaire et d'appels à l'unité nationale, et alors que de nombreuses incertitudes pèsent sur leurs emplois, sans perspective pour les jeunes, les salariés du Service Public du Transport maritime de Corsica Linea et La Méridionale seront sans doute heureux d'apprendre avant Noël, qu'ils peuvent se préparer de nouveau à être mis en concurrence sur le principe du moins disant.

Nous n'avons pas oublié que lors du dernier appel d'offres par ligne, la commission chargée d'examiner les offres, si tatillonne quand il s'agit des compagnies nationales, n'avait rien trouvé à redire sur l'offre de Corsica Ferries pour opérer la ligne régulière du Service Public maritime entre Propriano et Marseille, avec le navire Corsica Marina II, vieux de 45 ans (construit en 1974), de type Car-Ferry de jour (Installations de nuit en cabines insuffisantes selon nos informations), et immatriculé sous pavillon international italien (*) pourtant interdit au cabotage national en lignes régulières dans le transport de fret et de passagers !

Dès lors on comprend mieux pourquoi le dernier rapport de l'AMO afin de faire annuler l'appel d'offres «SEMOP-DSP» en cours, écrivait contrairement au droit :

« cette déclaration d'infructuosité apparaît d'autant plus nécessaire qu'une seule offre a été déposée, de sorte que l'autorité concédante n'aurait pas d'autre choix que de déclarer la procédure infructueuse en l'absence d'alternative »

Dans le droit fil de la précédente majorité, il faut donc toujours s'attaquer au Service Public et favoriser Corsica Ferries et son modèle «Ryan Air». Ainsi après lui avoir versé 20 Millions d'euros avant l'été prélevés sur la dotation de continuité territoriale au titre de la solidarité nationale ! En attendant de lui verser 65 Millions d'euros supplémentaires, et après plus 200 Millions d'euros d'aides sociales perçues entre 2001 et 2013, la fraude à la taxe des Transports, les aides en espèces sonnantes et trébuchantes de l'État Italien...

Là où les compagnies délégataires du Service Public, sous pavillon français 1^{er} registre (Obligation de contrats de travail de droit français) doivent toujours faire plus d'efforts tout en améliorant la sécurité, leurs services et leurs tarifs, en faisant fonctionner en priorité les économies locales, et en mettant leurs navires aux dernières normes environnementales, sans parler de renouveler leurs flottes, ce qui n'est plus possible dans le contexte actuel...

La transition énergétique et écologique des Transports de Service Public n'était elle pas une priorité tout comme l'emploi et l'économie nationale et locale ? La SEM n'était elle pas construite avec la Caisse des Dépôts au capital pour porter les navires du futur sur la continuité territoriale? Il n'y a pas si longtemps, la CGT avait obtenu la garantie d'un renouvellement de la flotte avec 4 ROPAX écologiques au GNL de grande capacité construits à Saint-Nazaire. Projets avortés au nom de la libre concurrence et des appétits mercantiles. Quel gâchis !!!

L'Union Européenne n'a t'elle pas lancé un «Green Deal» hors des critères d'endettement? N'avait elle pas validé toutes les Délégations de Service Public de la nouvelle majorité nationaliste tout comme le projet de « SEMOP-DSP- Cies sous traitantes», discuté en amont pendant 4 ans ?

En conséquence la CGT est contre ce nouvel appel d'offres et réitère l'ensemble de ses propositions faites au travers de sa déclaration et de l'avis favorable émis au CESEC le 22 septembre dernier.

Pour conclure et pour montrer notre crainte et notre colère nous nous adressons aux élus de la Collectivité de Corse.

« Tant qu'à faire inexorablement le contraire de ce que vous annoncez au nom de l'intérêt général, supprimez l'enveloppe de continuité territoriale et laissez opérer uniquement Corsica Ferries et autres compagnies «Low Cost» sous pavillon international, sans aucun financement, on verra bien si c'est mieux pour tout le monde et quelles seront les conséquences, économiques, sociales, sanitaires et environnementales, en premier lieu pour la Corse, tout le monde gagnera du temps. »

C'est malheureusement le scénario suicidaire que vous construisez en utilisant mensonges et duperies. La CGT malgré les difficultés peut être fière d'être toujours du côté des travailleurs et de l'intérêt général. Et nous continuerons la lutte malgré les obstacles et les difficultés.